CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E96872** **VALABLE JUSQU'AU** **24/03/2027**

ÉDITÉ LE 27/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2012

Raison sociale : EST HABITAT

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

4 RUE DE LISBONNE
67170 BERNOLSHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2013 B 159

Siret : 790 280 796 00026

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 4031732

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 037.0012525-S179012

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 037.0012525-S179012

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 88 33 33 43 **Fax :**

Portable : 06 50 54 74 61

Responsabilité légale :
HAAG ARNAUD, RENE, LUC CO-GÉRANT / ROTH JENNIFER CO-GÉRANTE

Site Internet : http://www.est-habitat.com

E-mail : contact@est-habitat.com

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 972 681 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	6	19/01/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	9	25/03/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		19/01/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/08/2026 08:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E96872** **VALABLE JUSQU'AU** **24/03/2027**

ÉDITÉ LE **27/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2012
Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2013 B 159

Siret : **790 280 796 00026**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 4031732

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 037.0012525-S179012

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 037.0012525-S179012

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **EST HABITAT**

4 RUE DE LISBONNE
67170 BERNOLSHEIM

Téléphone : 03 88 33 33 43 **Fax :**
Portable : 06 50 54 74 61

Site Internet : http://www.est-habitat.com
E-mail : contact@est-habitat.com

Responsabilité légale :
HAAG ARNAUD, RENE, LUC CO-GÉRANT / ROTH JENNIFER CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/01/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	25/03/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	19/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.